

TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 184 autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Ethiopie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu

Sénat (première lecture)

Dépôt le 28 mars 2007 par M. Dominique de Villepin, Premier ministre et M. Philippe Douste-Blazy, ministre des affaires étrangères - N° 282 (2006-2007)

Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation - Rapporteur : M. Adrien Gouteyron - Rapport n° 447 (2006-2007) (19 septembre 2007)

Discussion et adoption le 25 septembre 2007 - Projet de loi n° 144 (2006-2007)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 26 septembre 2007 - N° 184

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. Jean-Pierre Kucheida (31 octobre 2007) - Rapport n° 603 (16 janvier 2008) - Demande d'adoption selon la procédure d'examen simplifiée (29 janvier 2008)

Discussion et adoption définitive le 7 février 2008 - Projet de loi n° 99

Promulgation

Loi n° 2008-130 du 13 février 2008 publiée au J.O. du 15 février 2008 (p. 2776)

PREMIÈRE LECTURE

Procédure d'examen simplifiée [7 février 2008] (p. 855)

Adoption définitive de l'article unique du projet de loi (p. 855)